

# Éditorial

## MIOM 2001 Les leçons d'un colloque

Patrice Piantone\*

Président du colloque MIOM 2001



Il y a exactement 6 mois se déroulait en 2001 à Orléans, un colloque sur les mâchefers d'incinération d'ordures ménagères (MIOM) organisé conjointement par l'Ademe et le BRGM : « MIOM 2001 : Quel avenir pour les MIOM ? ».

Lancée au cours d'une discussion avec le professeur Alain Navarro de l'INSA de Lyon en 1999, l'idée du colloque est née du constat qu'il n'existait pas encore d'état de l'art sur les MIOM et que cette manifestation apporterait une première réponse. L'organisation de ce colloque en 2001 était d'autant plus opportune qu'elle se situait à une période clé de l'évolution de la réglementation : le passage de la circulaire mâchefer (circulaire ministérielle de mai 1994, DPPR/SEI/BPSIED n° 94-IV-1), dont l'utilisation est aujourd'hui étendue à la majorité des résidus de procédés thermiques (RPT), à une circulaire (en cours de rédaction) qui aura pour objectif de définir puis réglementer un usage et une déontologie pour tous les RPT.

Le succès indéniable de cette manifestation, 210 inscrits, de toutes les communautés (industriels de l'incinération et des travaux publics, élus, personnel des services techniques de l'État et des collectivités territoriales, universitaires, membres d'instituts de recherches, d'organisations non gouvernementales...), montre le besoin de communication et d'échanges autour de cette thématique sensible. Mais, la dynamique entraînée par une telle manifestation ne doit pas en rester là, elle doit servir de tremplin pour faire remonter les acquis et les besoins de R&D pour une consolidation de la connaissance autour des MIOM. Cette connaissance, nécessaire pour une valorisation encore plus sécurisée dans le cadre d'une politique de développement durable, devrait à brève échéance, être formalisée par la rédaction collégiale d'un véritable « Etat de l'art » qui pourrait fournir un « vade-mecum » utile à toute personne ayant à aborder ce matériau. En outre, l'élan donné par une telle manifestation devrait aussi, être utilisé, pour organiser d'autres manifestations concernant la synthèse de la connaissance pour d'autres familles de déchets. Ainsi le passage de « la circulaire mâchefer » à une « circulaire RPT » peut être l'occasion de l'ouverture d'un débat national à tous les RPT.

Les enseignements de MIOM 2001 étant trop riches pour être tous repris dans ce court éditorial, le zoom sera porté sur le côté recherche du colloque qui constitue l'ossature majeure des travaux nécessaires pour l'évaluation des modèles de sûreté autour de l'utilisation en scénario : connaissance physico-chimique du matériau, modélisation et prédiction.

Ainsi, pour les MIOM, contrairement à la plupart des résidus de procédés thermiques, il est possible d'affirmer que la connaissance capitalisée autour du matériau brut est proche de son apogée. Les constituants du solide et les réactions majeures qui contrôlent son évolution sont dans leur majorité décryptées. De notables avancées sont attendues à brève échéance quant au rôle de la matière organique dans la complexation des métaux. Enfin, seuls quelques travaux seront encore nécessaires pour régler le problème de la distribution des métaux dans les phases minérales.

Concernant la modélisation de l'impact à long terme sur l'environnement et l'hydrosphère, indispensable pour établir un modèle de sûreté dans l'utilisation ou le stockage d'un déchet, l'échéance sera plus longue. Cette thématique, qui constitue un des points clef de la démarche RPT, nécessite encore un effort de recherche soutenu : conceptualisation d'un modèle thermodynamique appliqué à la zone non saturée ; définition de modèles de transport réactif réalistes ; évaluation du rôle de la matière organique du milieu récepteur ; couplage de modèles hydrodynamique et thermodynamique ; calages spatio-temporels .

En conclusion à cet éditorial et pour faire profiter les lecteurs de cette revue de la richesse du colloque MIOM 2001 la rédaction a sélectionné trois articles considérant leur potentiel d'innovation. Ils sont présentés en ouverture de ce numéro. Puis un volume spécial de Déchets Sciences & Techniques dédié à MIOM 2001 sera édité. Dans ce volume sera présentée une sélection de communications pertinentes sur les thématiques du colloque.

\* **Patrice Piantone**

Responsable du Projet déchet et environnement au BRGM, Service environnement & procédés, 3, avenue C. Guillemin - B.P. 6009 - 45060 Orléans Cedex 2